Municipalité Saint-Robert-Bellarmin
10 rue Nadeau
Saint-Robert-Bellarmin G0M 2E0

dg@st-robertbellarmin.qc.ca
tél. :418-582-3420
fax. :418-582-0052

Le 18 mars 2020

AVIS IMPORTANT À LA POPULATION

CORONAVIRUS

La Municipalité tient à informer sa population qu'elle suit de près l'évolution de la situation relativement à la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et qu'elle se conformera aux directives et aux recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). La Municipalité a déjà mis en place des mesures afin de protéger sa population et son personnel et poursuivra en ce sens dans les prochains jours en concordance avec les recommandations de l'INSPQ. Il va sans dire que ces actions ont des impacts sur nos services à la population.

Ainsi, **la bibliothèque municipale est fermée jusqu'à nouvel ordre. L'activité hebdomadaire Vieactive est annulée. Le bingo prévu le dimanche 05 avril prochain est aussi annulé. Le gouvernement a demandé d'annuler les rassemblements qui ne sont pas nécessaires, et ce, jusqu'à nouvel ordre.**

Par ailleurs, nous encourageons la population à limiter les déplacements dans les édifices municipaux et à utiliser en priorité les moyens de communications à distance (téléphone et courriel) pour toute interaction avec nos services**. Prenez note que pour un temps illimité vous devrez récupérer, directement du bureau de Postes de St-Gédéon, vos colis ou lettres et ça pour les personnes qui reçoivent un avis de Postes Canada**. **Nous encourageons également les organismes et les comités, de notre territoire à limiter les rassemblements. Il est important de limiter les rassemblements familiaux de grandes envergures, les réunions, les fêtes d'adolescents ou de jeunes adultes. Nous demandons également à nos citoyens de respecter les directives du gouvernement concernant les mesures d'hygiène, l'isolement des voyageurs et des personnes âgées de 70 ans et plus.**

Concernant le paiement de vos taxes municipales, nous vous invitons fortement à utiliser le paiement par ACCÈS D. Si vous ne pouvez pas faire vos paiements en utilisant des moyens électroniques, vous pouvez poster vos chèques. En dernier recours, actuellement, l'équipe municipale demeure en place et vous pourrez venir au bureau. Malgré ces mesures, il est important de respecter les dates de versements de vos taxes municipales.

C'est collectivement que nous arriverons à maintenir un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous. Nous souhaitons également rassurer les citoyens et rappeler qu'il est important que tous contribuent et respectent les mesures énoncées par le gouvernement du Québec pour diminuer la propagation du coronavirus et ainsi, revenir le plus rapidement possible à la normale.

Pour en apprendre davantage sur les mesures mises en place par le gouvernement du Québec, visitez le : https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/.

Jeannot Lachance
Jeannot Lachance, maire